

A decorative flourish consisting of several overlapping, flowing loops in a light gray color, positioned behind the text.

Introduction

Pierre Augustin Robert de Saint-Vincent est né le 15 juillet 1725 à Paris. Il est mort en émigration, dans les derniers mois de 1799, à Brunswick (et non pas à Wandsbeck, comme on l'indique la plupart du temps) où il avait rejoint l'un de ses fils.

Outre les nombreux textes qu'il signale avoir rédigés, il nous a laissé les manuscrits de deux mémoires qui forment un corpus inédit important sur le plan de l'histoire politique du XVIII^e siècle comme sur celles de l'émigration ou de l'histoire du moi.

Le premier texte, long de 710 p., s'intitule *Mémoires de famille* ; le second, de 459 p., est dédié à son épouse décédée. La chronologie croisée de leur rédaction les rend en réalité indissociables. En effet, si le *Mémoire de famille* a été commencé le premier vers 1795 à Wandsbeck, sa rédaction a été interrompue (p. 466) par celle du second *Mémoire pour sa femme*, entreprise, à la suite de son décès, de janvier 1797 à fin février 1799. D'après la date qu'il indique, Robert n'a repris la rédaction de son premier mémoire qu'en 1798 pour le laisser (hélas !) inachevé à sa mort en 1799. La dernière mention de date est de mai 1799.

Les deux textes n'ont cependant pas le même but. Le premier a été écrit, nous dit Robert, à la demande de ses enfants, en remplacement du livre de famille et des archives qui sont restés à Paris après leur émigration en 1791. Il s'agit alors pour lui de dresser un tableau récapitulatif des origines de la famille, de dire d'où l'on vient. Le tri opéré par sa mémoire ne peut pas être indifférent dans de telles circonstances et nous donne déjà quelques indications sur ce qui compte aux yeux de notre auteur. Puis il doit passer à l'exercice, plus difficile sans doute, de raconter sa propre histoire, ce qu'il fait dans l'esprit d'un témoin qui relit sa vie à la lumière du chaos présent, attend la fin de la Révolution et souhaite laisser à ses futurs lecteurs le fruit de son expérience pour reconstruire le monde qu'il a vu s'écrouler.

Cette architecture somme toute sans surprise a explosé avec la mort de sa femme. Rappelons qu'une grande partie des deux textes a été rédigée après cet événement malheureux. Dès lors, c'est un autre homme qui écrit et revoit sa vie à travers le prisme du malheur, un prisme qui mêle et confond drame personnel et naufrage collectif même lorsqu'il s'applique à occulter l'un pour se concentrer sur l'autre.

C'est ainsi une tragique et émouvante promenade à travers le temps et les sentiments que nous offre Robert de Saint-Vincent, donnant à voir, à travers son récit, non seulement l'homme qu'il a voulu ou cru être, mais aussi celui qu'il laisse, malgré lui, transparaître au fil de ses restitutions de dialogues, de ses digressions et justifications auprès du lecteur, de ses aveux parfois.

Pourquoi et pour qui il écrit

Les initiateurs et premiers destinataires de son entreprise d'écriture, dans les deux textes, sont ses enfants. Dans le *Mémoire de famille*, c'est notamment son fils aîné qui le « presse de confier au papier et peut-être à la postérité ce qui me reste de notion sur mon nom et ma famille » (I, 3)¹, car, continue-t-il, « Il est possible qu'après moi, qui n'ai plus longtemps à vivre, il naisse encore quelqu'un de ma race qui soit flatté de trouver des mémoires d'un aïeul dont la mémoire lui paraîtra d'autant plus intéressante qu'il verra les objets dans un éloignement qui lui permettra de juger des faits avec impartialité. On a beau se défendre de l'amour-propre, celui qu'on fixe sur la tête de ses petits-enfants est le plus excusable. » (I, 3) Dans le *Mémoire pour sa femme*, il s'agit plutôt pour le père de famille de « graver dans le cœur de sa postérité le respect et la vénération dus à la mémoire de cette digne et respectable mère de famille qui doit servir de modèle à toutes celles qui porteront son nom. » (II, introduction)

Pourtant, bien qu'il se défende dans l'introduction du premier mémoire d'écrire pour lui, soulignant que « la vanité est presque toujours l'objet principal de ces sortes de mémoires » et que « l'humilité chrétienne et toutes les vertus religieuses que j'ai toujours plus respectées que pratiquées nous apprennent à ne fixer nos yeux que sur nos défauts », il avoue dans l'introduction du second mémoire qu'il écrit surtout pour lui, pour fuir la peine du temps présent et, en se replongeant dans le passé, échapper à la tristesse et au vide, au naufrage d'un monde dont le rappel doit faire sentir tout ce qu'il a perdu. « Je ne puis éprouver de consolation que dans le récit simple que je veux faire pour moi et pour mes enfants à qui j'en suis bien aise d'en conserver la mémoire, de la douceur et du bonheur dont j'ai joui avec elle pendant plus de quarante-deux ans de ma vie. » (II, introduction)

Tristesse et amertume ressortent également de ces introductions, dont on peut penser qu'elles ont été revues et corrigées en cours de rédaction. Si l'écriture lui offre un refuge, la plume semble déborder notre auteur, laissant échapper des questions désabusées qui remettent en cause le bien-fondé ou l'aspect dérisoire d'une telle entreprise. « À quoi bon parler de noblesse et de titres à

¹ Le *Mémoire de famille* sera désigné par I ; le *Mémoire pour sa femme* par II.

ses descendants quand ce nom, ces titres et ces avantages les ont rendus odieux à la génération présente ? À quoi bon leur apprendre que leurs pères et leurs aïeux ont été dans l'opulence pour ne leur laisser que le souvenir de tout ce qu'ils ont perdu en ce monde et leur causer des regrets cuisants et amers s'ils sont destinés à vivre dans l'indigence que la privation de toute notre fortune nous donne aujourd'hui ? » (I, 1)

La tâche a été rude ! À plusieurs reprises, Robert interpelle directement son lecteur pour lui dire à quel point il a du mal à écrire ou à garder le fil de sa pensée loin d'un présent qui l'obsède, loin « du cruel événement qui absorbe mes sens et qui est l'objet de mon chagrin » (II, 2). Il doute de l'utilité de tant d'efforts et avoue que la plume lui est « tombée souvent des mains » et qu'il a « interrompu ce que j'écrivais pour reprendre mes livres, aimant mieux m'instruire moi-même que parler à mes descendants qui auront peut-être des idées et des vues très différentes des miennes. » (I, 2)

Contradiction d'un homme qui dit forcer sa nature en parlant de lui, et qui trouve dans l'écriture l'indispensable exutoire à sa douleur. Difficulté à concilier l'humilité chrétienne à laquelle il aspire avec le troublant et périlleux exercice de se dire. Comment fuir la nécessaire vanité ? Robert, en bon janséniste, trouve une échappatoire en transformant ses récits en actions de grâce et, dans les constants rappels à l'ordre qu'il se lance, il redit régulièrement que « c'est bénir le ciel et ses œuvres que de retracer le souvenir des différents événements par lesquels Il a fait passer ceux qu'Il a éprouvés en ce monde pour purifier leur vertu personnelle » (II, 1) et qu'Il ne peut imaginer de « prétexte plus honnête et de plus légitime que de faire le plus brièvement qu'il me sera possible le récit des miséricordes de Dieu sur ma personne » (I, 133).

En rendant grâce à Dieu de ce qu'il a vécu, entrepris ou souffert, il se dédouane de la vanité de son récit. Cependant le plaisir qu'il a pu prendre à se laisser aller aux souvenirs du bon temps a continué de le perturber, comme semblent nous l'indiquer ses efforts à intervalles réguliers pour se rappeler que tout son récit doit se rapporter à la Providence.

Ce qu'il raconte

Tout en étant en principe d'esprit différent, les deux textes se recoupent en partie dans les sujets abordés, notamment en ce qui concerne son mariage et les aventures de Robert lors de son exil de 1771 à 1773 (23 février 1771-15 octobre 1773) qui occupent une place importante dans les deux récits.

Néanmoins, le *Mémoire de famille*, après un long rappel de la généalogie et des principaux ornements de la famille Robert, se veut plus particulièrement consacré à l'histoire de Robert de Saint-Vincent tandis que le *Mémoire pour*

sa femme, et Robert, pris au jeu, est souvent obligé de se reprendre, ne doit en principe être consacré qu'à sa femme, c'est-à-dire, le plus souvent, à sa vie avec lui !

Dans les deux cas, se produit un phénomène curieux, que ne manque pas de souligner avec embarras notre auteur : il n'écrit pas toujours ce qu'il avait prévu de dire ; sa plume lui échappe, son esprit confondant alors sa carrière avec l'histoire du Parlement et la vie de sa femme avec la sienne. C'est en fait un miroir qu'il nous donne à voir.

En ce qui concerne sa carrière, ses souvenirs relèvent, jusqu'à la caricature, de l'énumération chronologique des grandes affaires menées par les jansénistes au Parlement. Après un long développement sur les causes de la faillite du Parlement, intimement liée pour lui à la Révolution, il cite son premier engagement dans l'affaire Bouettin (1748), celle de l'Hôpital général (1751), des billets de confession, des refus de sacrement et des remontrances de 1753, l'exil de Bourges en 1753, l'attentat de Damiens et l'exil de 1757, la lutte contre les jésuites, le coup Lamoignon, les affaires du parlement de Bretagne et de La Chalotais, ainsi que celle du parlement de Pau, pour finir en point d'orgue sur l'ascension de son ennemi juré, Maupeou, de sa révolution et de l'exil de 1771...

Au fil de ses souvenirs, il donne son analyse des événements, témoigne de ce qu'il a vu, fait ou entendu, des anecdotes secrètes dont il se dit témoin, nous fait entrer dans le Palais et les détails de la vie parlementaire, nous offre plusieurs restitutions de dialogues et une peinture sur le vif de quelques grands moments de l'histoire parlementaire et des magistrats qu'il a connus. Il a également ses bêtes noires, qu'il massacre allègrement en quelques phrases, à intervalles réguliers. Sont ainsi épinglés, entre autres, Chauvelin, enflé « si fort de son orgueil comme la grenouille » qu'il en est « presque devenu fou » et « a cru n'avoir plus rien à faire dans le monde que de se repaître de la fumée de son amour-propre » (I, 412) ; Calonne, « agréable petit maître à l'excès que lui donnait une prétention sans borne à la faveur de toutes les dames qu'il voudrait attaquer et un succès que lui assurait sa pente naturelle d'être peu délicat sur les moyens de parvenir » (I, 374) et dont « la suffisance équivalente à son ambition lui fit croire qu'il était bon à tout » (I, 395) ; le cardinal de La Rocheaymont, « plat seigneur, mince en tout genre, bas valet des jésuites à qui il devait toute sa fortune, et prêt à faire toute espèce de bassesse pour soutenir les prétentions du clergé » (I, 456) ; et enfin Maupeou, la bête noire par excellence, « assez fourbe et perfide pour vouloir perdre dans un mouvement de colère tous ceux qu'il qualifiait la veille de ses amis », « qui avec peu de génie et des idées bornées sur l'éminence de sa dignité, voulait cependant se montrer grand jusque dans les petites fonctions de sa place » (I, 508).

Mais, s'il dénonce, après s'en être à chaque fois défendu, les médiocres, les lâches, les traîtres, il se fait également honneur de rendre hommage aux hommes qu'il a admiré ou qui l'ont aidé, et qui sont, sans grande surprise, les jansénistes les plus notoires de son temps.

Le lecteur ne peut que regretter de n'avoir pas de récit des événements postérieurs à 1773. Robert lui-même, au cours de sa rédaction, s'est aperçu qu'il risquait de ne pas pouvoir achever son travail (il est à quelques mois de la mort) et avoue « je suis justement effrayé quand je pense que je suis encore à 30 années de distance de l'époque où je voudrais au moins me restreindre. Il en arrivera ce qui plaira au ciel... » (I, 291)

Mais il semble que le manque de temps ne soit qu'une excuse. Qu'il explique que les faits les plus récents sont plus connus des personnes de son âge, et donc moins susceptibles d'être originaux ou qu'il affirme que, pour lui, l'histoire parlementaire après 1771 n'est tout simplement plus intéressante² ne saurait suffire à justifier un silence d'autant plus frustrant et suspect qu'il couvre la période où il a été le plus actif : mise en place de l'édit de tolérance de 1787, affaire du collier, édit du timbre, convocation des États généraux...

Nous voilà donc privés de cette partie du mémoire qui nous intriguait tant : le *Mémoire de famille* s'achève brutalement en plein récit d'une vengeance contre ses persécuteurs en exil, qui nous laisse sur notre faim.

Le second mémoire pour sa femme, écrit, rappelons-le, entre le début et la fin du premier, reprend, sous l'angle de la vie privée une partie du *Mémoire de famille*, principalement la relation de son mariage et celle de son exil à Maurs, petite ville alors inaccessible d'Auvergne, de 1771 à 1773.

De la restauration de la maison familiale à l'entretien de ses terres, de la construction de sa bibliothèque aux naissances et décès de ses proches, on suit Robert dans ses rapports avec sa femme, dans ses déclarations d'amour, dans leurs dialogues restitués.

Mais son principal intérêt est de relater, à chaud pour ainsi dire, leurs aventures en émigration, ce qui est exceptionnel, la plupart des mémoires d'émigrations connus ayant été écrits bien après sous la Restauration³. La tragédie

² « Il a été dans tout cet intervalle purement passif et comme engourdi dans une léthargie mortelle. Le roi était faible, les premiers magistrats qui auraient dû donner du ressort aux mouvements publics étaient encore plus faibles que le roi et se livraient dans les bras de l'indifférence à une inaction qui entraînait le Parlement à ce qu'on appelait dans le temps avec raison une sorte de liquéfaction qui conduit à cette nullité qui est tout à côté du néant. » I, 467.

³ K. Rance, *Mémoires de nobles émigrés dans les pays germaniques pendant la Révolution française*, thèse, Univ. de Paris 1, 2001.

personnelle de Robert commence avec celle de la nation : « Je ne veux en parler ici que relativement à M^{me} de Saint-Vincent à qui il est très vrai de dire que la Révolution a donné la mort. On peut juger combien il me sera pénible de me rappeler toutes les anecdotes qui lui sont personnelles dans cette douloureuse catastrophe qui a inondé la France de sang et de carnages. » (II, 172)

Dans l'esprit de Robert, il s'agit alors à l'évidence d'une sorte de fuite, fuite de la douleur, de la solitude, du chaos du temps présent. Il parcourt les grands événements de sa vie comme autant de stations du chemin de croix qui a amené sa femme au tombeau. Comme un blessé ne peut s'empêcher de triturer sa plaie, hanté par la crainte d'avoir ajouté aux peines de sa femme, il passe en revue ses erreurs, les coups qui ont précipité son malheur. Se rappelant sa douceur, sa patience et son courage, les privations et les souffrances « qu'elle mettait sans cesse aux pieds de la Croix avec une résignation dont le souvenir seul me fait rougir à cause de mes agitations », il s'accuse de « n'avoir pas été assez complaisant pour ses frayeurs dont elle me parlait sans vouloir m'exprimer trop vivement sa sensibilité. J'ai peur d'avoir augmenté son mal. J'en ai souvent des scrupules et j'en demande pardon à Dieu de tout mon cœur. » (II, 348) Il revit la progression de son mal qui était « chaque jour la matière d'un nouveau chagrin » (II, 371) jusqu'à ce que la mort lui arrache « la moitié de moi-même, celle que j'aimais le plus tendrement et qui a fait mon bonheur pendant plus de quarante-deux ans de ma vie » (II, 404).

Cette exploration rétrospective de ses malheurs n'est pourtant pas toujours aussi triste qu'il y paraît à la lecture de ces extraits. Au fil de son récit, Robert nous emmène en Suisse, en Allemagne, au Luxembourg, en Belgique, à Utrecht, nous replongeant dans le petit monde des émigrés, nous faisant revivre les réceptions princières des premiers temps, les intrigues contre-révolutionnaires, la mort du roi, le siège de Maastricht, l'apparition de la gêne financière, de l'hostilité des populations jusqu'à ce château de Wandsbeck où il va vivre son plus grand drame.

Dire le drame dans le drame. Robert s'étonne, au milieu de son chagrin, des caprices qui ont mené leur vie au fin fond du Holstein, il ne revient « pas encore de l'idée qu'une femme née à Orléans [...] soit venue terminer sa carrière au village de Wandsbeck dans le Holstein ! » (II, 2)

Enfin, si la peine préside à l'écriture, le récit entraîne également l'auteur à revivre les bons moments, se rappelant leurs crises de rire, leurs dialogues, les gestes tendres. Autant de scènes qui nous ouvrent les portes de leur intimité et donnent à voir le fonctionnement de leur couple, des premières paroles échangées aux derniers regards d'amour pathétiques. La fin du récit, cette mise en scène de deux vieux amants qui se quittent, est absolument poignante. À ce stade du texte, l'homme est dépouillé de tout artifice. Il avoue seulement que,

s'il a tant digressé dans son récit, c'est « pour m'éloigner de tracer le dernier moment sur lequel il est encore bien pénible à mon cœur de s'expliquer » et qu'il n'a eu le courage de le finir que pour apprendre à ses enfants « qu'il ne faut négliger aucun devoir et qu'il faut avoir le courage de parler avec sensibilité de ceux dont on conserve la mémoire avec tendresse » (II, 454-455).

Ébauche d'un portrait psychologique de Robert

Que ce soit dans la présentation de sa famille, dans le récit de ses actions personnelles, dans ses jugements sur les autres ou sur lui, dans ses professions de foi ou ses adresses au lecteur, Robert, tout au long des deux mémoires, nous a dit qui il croyait être et a laissé échapper au fil de la plume quelques bribes de ce qu'il était.

C'est cet aspect du document, l'ego-document⁴, qui nous intéresse particulièrement dans cette présentation, et qui permet de tenter l'ébauche d'un portrait psychologique de Pierre-Augustin Robert de Saint-Vincent.

Ce qu'il dit être

À tout seigneur, tout honneur, donnons d'abord la parole à Robert qui s'est longuement exprimé sur la difficulté de l'exercice qu'il entreprenait :

« Je suis peut-être parvenu à l'article le plus délicat de mon mémoire puisqu'il s'agit de parler de moi et de tracer le plus brièvement que je pourrai l'histoire de ma vie. Il est si délicat en général de parler de soi quand on est intimement convaincu, non par une expression labiale et triviale, qu'on n'est que poussière et que cendre et quand on a cette vérité fortement [...] gravée dans le cœur par une conviction intime qui doit régler toutes nos démarches et toutes nos paroles. Je n'entends point ici faire un acte d'humilité qui serait déplacé dans un simple mémoire de famille, mais comment parler humblement de faits qui peuvent flatter mon amour-propre et celui de mes descendants ? J'aurais beau commander à ma plume que je laisse toujours couler très librement quand il s'agit d'écrire à mes enfants ou à mes amis. Je ne peux pas encore compléter l'histoire de ma vie qui, comme m'a dit souvent un grand homme de bien, est renfermée dans le cercle très étroit de deux brèves pensées : Il est né le... Il est mort le... C'est à mes enfants et à ceux qui me suivront de dater la fin de l'histoire de ma vie qui, quelque longue qu'elle puisse être, sera toujours trop courte en comparaison de l'éternité que je dois redouter. D'ailleurs, quelque

⁴ J.-P. Bardet et F.-J. Ruggiu (dir.), *Au plus près du secret des cœurs ? Nouvelles lectures historiques des écrits du for privé en Europe du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, PUPS, 2005 ; M. Cassan, J.-P. Bardet, F.-J. Ruggiu, *Les écrits du for privé. Objets matériels, objets édités*, PUL, 2007.

peu de bien qu'il y ait en nous, il n'y en a que parce que Dieu l'y a mis et ce bien qui tient de la nature du pastel ne mérite d'être conservé dans la mémoire des hommes qu'autant que la mort, qui seule fixe le pastel de l'incertitude de notre vie, nous aura trouvés tels que nous méritions qu'on parle de nous dans le siècle qui doit nous suivre. » (I, 131-132)

Qui est-il ? En premier lieu, Robert de Saint-Vincent est un noble, quoi qu'on ait pu dire, et il affirme cette noblesse à ses descendants privés des archives familiales : « Je sais que plusieurs envieux ou jaloux de mon nom ont voulu prétendre que ces lettres de noblesse de 1584 ne peuvent pas être utiles à mon nom parce qu'il paraît que ce Jean Robert, aïeul de mon aïeul, n'a pas été pourvu longtemps de cette charge de secrétaire du roi [...]. Mais depuis cette époque, nous ne voyons aucune trace de roture. Les partages de famille se sont faits noblement. Nous ne voyons ni francs-fiefs payés, ni aucune charge roturière supportée par ceux de mon nom. M. Robert, mon aïeul, a toujours joui de la noblesse sans aucune contradiction. Ses armes se trouvent dans les catalogues et armoriaux des nobles et du Parlement du siècle passé. Son armoirie a été vérifiée et j'ai possédé le parchemin vérifié et signé d'Hozier, n° 14 » (I, 25).

Noble, certes, mais robin. Et l'on croit sentir parfois dans son propos une certaine amertume, sans doute née du mépris de la noblesse d'épée pour la robe, lorsqu'il écrit avoir conscience que « la noblesse de mon nom ne remonte point aux croisades » et qu'il n'a « point à présenter à mes descendants aucun de ces romans ou de ces illusions fabuleuses qui servent à élever le monument de la vanité d'un grand nombre de familles » (I, 8).

D'avance, il donne à ses enfants des arguments. Noblesse n'est pas vertu, et Robert insiste surtout sur ce qu'il considère comme le plus important : « La probité, la vertu, le goût des lettres, les talents, voilà le seul héritage que j'offre aux héritiers de mon nom... », affirmant qu'il est « plus épris de son talent [celui de sa famille] et sa réputation que de son origine » (I, 22).

Car, cette noblesse, Robert, comme son aïeul, la tient de sa charge. Il est magistrat, et l'on pourrait même penser qu'il adhérerait volontiers au slogan : « magistrat un jour, magistrat toujours ». Tout au long du texte, en définissant son corps, il se définit lui-même, parlant des « sentiments de respect pour les principes religieux et pour l'autorité monarchique dont les anciens avocats ont toujours été les défenseurs et les appuis » (I, 9), des « intrépides magistrats du Parlement » (I, 467), de son « héritage que je défends lorsque je défends le barreau dont tant de familles illustres se sont fait gloire de trouver leur origine » (I, 11).

Troisième point absolument fondamental de sa personnalité, il est janséniste. Et c'est fort ingénument qu'il explique à ses lecteurs avoir « fort désiré, je l'avoue, trouver quelque rapport direct entre mon aïeul et Port-Royal... », jusqu'à réussir, par des acrobaties surprenantes, à avancer que, si son aïeul ne fréquentait pas Port-Royal, il en avait la plume !

Pour parfaire ce tableau, il n'hésite pas à faire le tri dans la mémoire familiale et avoue sans honte avoir « retrouvé dans mes papiers de famille une liasse assez grosse des lettres du Père Le Tellier, jésuite, écrites à M. l'abbé Robert à Nîmes. Je l'ai brûlée tout entière, la regardant comme très inutile à l'histoire de ma famille. » (I, 46)

Quoi qu'il en soit, il considère et affirme que la plus grande grâce qui lui ait été faite a été de naître janséniste et d'en avoir reçu l'éducation : « Le véritable don que Dieu m'a fait est de me faire naître de parents chrétiens qui honoraient et respectaient la religion et de me procurer pour parrain mon digne oncle M. l'abbé Nivelles qui m'a nommé sur les fonts de baptême Pierre Augustin comme pour me vouer par un engagement particulier à la grâce efficace dont il a été toute sa vie le zélé défenseur. » (I, 134)

Être parrainé par Nivelles n'était pas une petite référence en la matière ! Il confie même à ses descendants qu'il demande son intercession à son oncle Nivelles dans ses prières et les invite à le suivre dans cette dévotion...

Il s'affirme anti-convulsionnaire et propose un étonnant parallèle entre convulsions et révolution : « Le vrai est que le petit nombre de ceux qui avaient donné dans le système des convulsions et qui ont survécu jusqu'à ces derniers temps-ci ont tous donné avec violence dans le système de la Révolution de 1789, et c'est probablement ce qui a fait accuser tous les jansénistes attachés à l'appel d'avoir été sectateurs de la Révolution, ce qui est faux de toute fausseté, mais il est vrai que la révolution de 1789 est une fièvre chaude et une convulsion violente, et qu'il n'est nullement étonnant que ceux qui, dans leur jeunesse, avaient adopté vivement le parti des convulsions se soient trouvés encore assez vifs pour adopter les premiers principes de la Révolution. » (I, 76-77)

Enfin, magistrat et janséniste, dans l'exercice de sa fonction il allie sa foi et son devoir en se définissant comme un « politique religieux » (I, 256).

En tant que tel, Robert est un anti-jésuite acharné qui a participé à toutes les entreprises du Parlement contre la Compagnie, travail qui, avoue-t-il, a « encore augmenté mon indisposition naturelle contre le jésuitisme » (I, 303) et l'a désigné comme un ennemi reconnu poursuivi en retour jusque dans son émigration par les jésuites qui « veulent me donner une nouvelle mortification » (II, 375).

Tel est donc le personnage tel qu'il se présente socialement. Qu'en est-il de l'homme ? Robert, comme tout un chacun, a une certaine idée de ce qu'il est, et, en relatant les grands événements de sa vie, il se met en scène.

Un caractère

Il se veut tout d'abord un homme de principes et de caractère. Il affirme avoir été « un fils de 22 ans qui avait une manière de penser assez déterminée » (I, 142). C'est un homme de devoir, quoi qu'il lui en coûte, comme le prouve l'anecdote sur la lettre de cachet qu'il fut contraint de solliciter contre un parent ⁵, mais qui se montre en retour intransigeant pour les faibles et les serviles tels le malheureux conseiller Langlois qui « n'avait eu d'autre recommandation que celle d'un oncle de son nom [...] pour entrer au Parlement » mais surtout « un grand talent d'intrigue qui le faisait être bas valet de quiconque pouvait servir à sa fortune » (I, 363). Il respecte surtout le talent et ne se fait pas faute de proclamer son admiration, comme son mépris. Mais il est intransigeant et lorsque quelqu'un, fût-il un vieil ami talentueux, se départit de sa morale, Robert ne le juge plus digne de lui. Il en fut ainsi de Gerbier qui fut son grand ami « tant que le vent de la haute réputation et les faiblesses de sa trop grande facilité n'ont point obscurci son esprit et entamé la rigidité des principes pour la pratique desquels il n'a plus conservé qu'un attachement spéculatif et moral. Alors, conclut-il sobrement, je l'ai perdu de vue. » (I, 504)

C'est un homme qui s'empporte facilement et manifeste son humeur vigoureuusement, jusqu'à se laisser « aller à l'écoulement de ma bile » (II, 103), mais qui, conscient de son rang et de ce qu'il lui doit, est également capable de se contrôler : « Toute la noblesse qui m'environnait était fort curieuse de voir si ma conduite répondrait à la réputation de sagesse qui avait été annoncée comme étant mon premier apanage. Je conçus très bien que mon état dans mon exil dépendrait de la réputation que je me ferai moi-même et quand je n'aurais pas cru que tout bien vient de Dieu et que nous ne pouvons persévérer dans la vertu sans un secours spécial du ciel, je me suis souvent dit à moi-même que la pratique des vertus humaines sans aucun nuage était le seul moyen de me faire honorer dans toute cette province où j'étais inconnu et où je ne pouvais me soutenir que par ma réputation. » (I, 637)

⁵ « J'avais tant parlé au Parlement contre les lettres de cachet et l'expédition de tous les ordres arbitraire de l'autorité que je me doutais que cette affaire-ci pourrait être pour moi le sujet de quelque désagrément. Mais je n'ai jamais su me refuser au vœu d'une famille entière qui me proposait le seul expédient qui me parût adapté aux circonstances. » I, 472-473.

Car notre ami Robert est un homme courageux, qui garde son sang-froid, comme il se plaît à le souligner lorsqu'il se met en scène. Ainsi, en 1765, eut-il « comme David la hardiesse de me proposer pour combattre ces gigantesques entreprises » pour voir avec plaisir que « Dieu avait béni mon courage » (I, 461). Pendant l'affaire La Chalotais, il se sent « animé d'un grand courage, d'une force qui me parut presque surnaturelle » (I, 562) ; lorsqu'il attend les mousquetaires qui doivent lui signifier la prison ou l'exil, il s'endort « comme s'il n'avait jamais été question d'aucun danger » (I, 583) ; il s'émeut lorsque son enfant est en danger, mais pour ne pas montrer de faiblesse affecte « au contraire un ton de gaîté et de courage » (I, 615), car enfin Dieu lui a fait « la grâce d'être le plus rigoureux et le plus courageux des magistrats auxquels le ciel permet que je survive » (I, 291). Courage avéré en 1787 lors des débats sur l'édit du timbre, lorsque notre ami répond au comte d'Artois qui avançait l'exemple anglais : « Monseigneur, nous ne nous piquons ni ne devons imiter les Anglais, et vous devriez vous rappeler qu'ils ont détrôné sept de leurs rois et coupé le cou au huitième. » Et comme Artois réplique par des propos parlant d'envoyer faire... le Parlement, Robert lui répond encore : « Si Monsieur n'était pas frère du roi, la cour devrait décréter sur le champ et le faire descendre à la Conciergerie pour avoir manqué de respect à cette assemblée »⁶ ! Le duc de Lamothe-Langon relatant l'épisode dans les apocryphes *Mémoires de Louis XVIII*, lui rend ainsi hommage : « Le paysan du Danube ne produisit pas plus d'effet au sénat de Rome que la voix de M. de Saint-Vincent dans cette assemblée. Nous l'écoutâmes tous avec autant d'intérêt que de surprise, nous surtout, princes de la famille, peu accoutumés à cette rude franchise. S. M. ne quitta pas des yeux l'orateur ; et l'attention sans aucun mélange de courroux qu'il lui prêta, honorait autant Louis XVI que cette hardiesse méritait l'estime au vieux Robert de Saint-Vincent⁷. »

Ce courage ne saurait cependant soutenir sa réputation s'il n'était allié à l'efficacité. Et Robert se veut non seulement efficace mais capable d'accepter la critique dans sa recherche de perfection, se laissant à l'occasion « louer, blâmer et contredire successivement sans aigreur par mes confrères » lorsque son travail « avait besoin d'être retouché, élagué, abrégé » (I, 302). Il affirme s'en être toujours bien trouvé.

Au fil de son récit, et notamment dans sa vie professionnelle, mais aussi au cours de son émigration, il se veut un homme lucide, perspicace et fin connaisseur de l'humanité, à qui l'histoire a souvent donné raison.

⁶ Mallet du Pan, *Mémoires et correspondance*, t. I, *Journal intime*, présentés par A. Sayous, Paris, 1851, p. 144.

⁷ E. L. Lamothe-Langon, *Mémoires de Louis XVIII*, vol. 3, Bruxelles, 1832, p. 255.

Qu'il s'agisse des Parisiens à qui il semble « qu'on leur parle du Congo ou des peuples de l'Amérique quand on leur parle du Béarn ou du Roussillon » (I, 444-445), du Français « tellement constitué qu'il revient difficilement sur le compte d'un homme en place qui s'est donné un ridicule », ou du portrait moral de ses confrères, il veut voir au-delà des apparences. Ses jugements politiques, ponctués d'« hélas ! je ne croyais pas dire si vrai », sont si profonds que ses contemporains n'osent y croire. C'est ainsi que pendant le procès de Louis XVI, il annonce sa condamnation alors que tous pensent « que la Convention toute atroce qu'elle était n'oserait pas porter l'excès jusqu'au dernier degré de la scélérateuse » (II, 329).

Et c'est parce qu'il réunit toutes ces qualités qu'il est un homme sûr de lui et que l'on craint, comme il se plaît à le rappeler à l'occasion. Le président Rolland, écrit-il, avait de l'estime pour lui et « craignait encore plus ma censure » (I, 182) ; Maupeou se méfie d'un homme qu'il sait « assez adroit et assez retors pour tourner contre lui l'attaque qu'il voulait me porter » (I, 477) ; son ami Lambert a beau lui être « supérieur en talents », Robert a « plus de raideur et de fermeté que lui dans le caractère et dans mes déterminations » (I, 332). Jugement personnel, certes, mais que le surnom de Robert le Diable que le comte d'Artois lui avait donné semble corroborer⁸.

Au final, c'est un homme assez orgueilleux, ou à tout le moins plutôt fier, qui nous apparaît. Fier tout d'abord du milieu auquel il appartient et de ses relations prestigieuses dont on peut penser qu'il est le reflet. Fier également de ce qu'il est, ce qui le porte parfois à des satisfactions de vanité qu'il se reproche tout en prenant plaisir à se les rappeler, telle la réception qui lui est faite à Aurillac sur la route de son exil en 1771 « comme l'aurait pu l'être l'ambassadeur du roi de France le plus distingué et le plus chéri » (I, 594), ou sa déclaration d'attitude face aux calomnies : « Je juge des autres par moi-même. On a répandu contre moi plusieurs calomnies et mauvais propos. Je les ai tous méprisés et le ton de hauteur et de dignité que j'ai pris sur cela a persuadé le public que toutes les calomnies venaient se briser contre le rocher inébranlable de ma vertu. Je demande pardon de cet épisode peut-être un peu dicté par l'amour-propre qui m'échappe en ce moment. » (I, 394)

Dans sa vie quotidienne, c'est un homme relativement frugal qui souffre « des repas énormes que je crus ne pouvoir pas refuser, matin et soir » (I, 632) et impose à ses invités un régime sobre. Un homme qui aime la nature et ne manque jamais de donner une description détaillée des beaux paysages qu'il a pu apprécier.

⁸ Mallet du Pan, *op. cit.*, p. 144.

Enfin, Robert apparaît, en bon janséniste, comme un chrétien sensible aux signes de Dieu et qui s'en remet à la Providence. Tout est signe ! La mort de M. Thomé, foudroyé en trois semaines après avoir refusé de nommer la bulle *Unigenitus* dans un arrêt (I, 170-171) ; le jour où fut rendu le premier arrêt contre les jésuites, « le jour anniversaire séculaire de la mort de la mère Angélique Arnauld, célèbre abbesse de Port-Royal » (I, 289) ; le coup Maupeou permis par Dieu pour punir son peuple et « faire éprouver à la magistrature une épreuve qui n'était que le préliminaire de la secousse de 1789 » (I, 485) ; la mort de ses ennemis, « trait de miséricorde de Dieu sur moi et sur ma famille » (II, 211).

« Impossible de ne pas reconnaître le train visible de la Providence » (II, 385), « impossible de ne pas reconnaître le doigt de Dieu qui se sert des hommes comme de machines pour opérer son œuvre » (II, 165) ! Il suffit de s'en remettre à elle pour se marier⁹ ou pour trouver l'apaisement.

Voilà donc une première, très imparfaite ébauche du personnage que Robert de Saint-Vincent nous donne à voir dans ses deux manuscrits. Mais, comme dans tout exercice d'écriture, notamment lorsqu'il s'agit de se dire, bien des choses échappent involontairement à l'auteur et permettent d'affiner le portrait qui s'en dégage. Cette première esquisse peut donc être complétée.

Des failles en filigrane

Ce qui frappe le plus, à la lecture du manuscrit, ce sont les contradictions du personnage. Ainsi, de nombreuses fois se défend-il de vouloir faire ou dire quelque chose avant d'y consacrer plusieurs pages, comme s'il était incapable de résister. De la même façon, il prétend être charitable et égratigne pourtant facilement ceux dont il parle. Sa charité peut être, en outre, fort méprisante : « C'est par égard et par honneur pour ceux qui m'ont fait ce reproche que je crois ne devoir pas les nommer ici. » (I, 586)

Il affirme ne pas ressentir de jalousie, mais manifeste à l'égard de celui qu'il est censé ne pas jalouser une commisération insultante qui laisse à penser qu'on se console comme on peut : « Je n'enviais en aucune manière sa fortune. Le sentiment de jalousie n'est jamais entré dans mon âme. Je le plaignais cordialement de le voir chargé d'une besogne que je prévoyais être au-dessus des forces de ses épaules. J'aimais mieux qu'il en fut chargé que moi. » (I, 335-336)

D'autre part, si son courage ne peut être mis en doute, la régularité avec laquelle il en parle laisse à penser qu'il devait prendre sur lui.

⁹ « Je pris mon parti de m'en rapporter à la Providence et au zèle de mes amis à qui je donnai carte blanche pour me marier sans que j'eusse la peine d'y penser. » II, 191.

Par contre, s'il est orgueilleux, ce n'est pas au point de perdre le sens des réalités. Ainsi écrit-il à propos de cette "réception d'ambassadeur" à Aurillac qu'elle lui « paraissait au moins déplacée, si elle n'était pas tout à fait ridicule, parce que je n'étais ni ambassadeur du roi, ni député ni évêque du lieu » (I, 617). Il reste que, pour lui, se tenir à la juste place est tout autant un objet de fierté¹⁰ et que, s'il est gêné quand on en fait trop, il ne manque pas de remarquer quand on en fait moins : « ... je fus fort content de l'accueil que je reçus dans cette petite ville quoiqu'il ne fût pas aussi brillant que ma réception à Aurillac. » (I, 631)

Robert a également, manifestement, un rapport à l'argent ambigu. L'humiliation cuisante de débuts difficiles marqués par le manque de ressources, et vraisemblablement par une mère quelque peu avare, l'ont marqué à vie. Embarras de fortune qui « agitent fortement mon esprit », « état si médiocre de fortune que j'en fus effrayé », souvenir cuisant « du ridicule que je trouvais le jour de ma réception, 12 janvier 1743, à faire recevoir un magistrat qui avait à peine des souliers percés dans ses pieds et un écu de six francs dans son gousset » (I, 148), une mère décidément bien pingre dont « la difficulté de se dessaisir et de me mettre à l'aise en me mariant » (I, 192) manque de faire échouer son mariage (heureusement, elle meurt et tout s'arrange), les occurrences se rapportant à l'argent sont nombreuses, parfois touchantes. Car, non content de n'avoir pas été fortuné à ses débuts, c'est ensuite sa femme qui possède et gère l'argent du ménage (encaissant les droits seigneuriaux jusqu'en 1790 !), d'une façon qui ne laisse pas d'émerveiller notre ami. Et l'on sent toujours ce relent avaricieux, plusieurs fois répété, du « on nous croyait plus riches que nous étions ». D'ailleurs, Robert reconnaît lui-même faire l'objet de critiques sur son avarice. Faut-il, charitablement, y voir plutôt une austérité janséniste ?

Néanmoins, son rapport à l'argent a considérablement évolué avec les tribulations de l'émigration, et lorsqu'il le mentionne, ce n'est plus par considération sociale, mais parce qu'il vient à manquer totalement au quotidien. Obligé de vivre de la charité, il a fini sans doute par se détacher de ses craintes et de ses blessures pour conclure : « Je m'estime heureux de partager avec ma compagne ma pénurie dans les temps d'épreuve où se trouvent égaux les riches et les pauvres. » (II, 194)

Enfin, il apparaît comme un homme marqué par la persécution. Paranoïaque ou tête de Turc ? Le fait est qu'on retrouve dans les mémoires de Robert un vocabulaire que les habitués de la littérature janséniste connaissent bien, notamment dans l'attribution systématique de la persécution aux manœuvres

¹⁰ « Il me semble que nous soutenmes tout avec dignité, décence et modestie » I, 618.

jésuitiques, qu'il soit dans ses terres, en exil ou même en émigration. Mais comme un janséniste est porteur de la vérité, Robert s'en remet d'autant plus volontiers à la Providence qu'elle lui donne raison de ses persécuteurs.

Ce portrait peut encore être affiné, et c'est là peut-être l'aspect le plus intéressant que l'auteur nous a livré de lui, au regard du thème qui nous intéresse, notamment de ce que Monique Cottret appelle la conjoncture du moi. Ici encore, il s'agira d'une brève esquisse.

Robert a été le seul mâle survivant, le seul enfant établi de sa fratrie. De son enfance, qu'il veut pourtant heureuse, ressort une impression de grande solitude, avec des maîtres austères. Son père est mort en 1739 alors qu'il avait 14 ans. Au final, toute cette partie du récit laisse une sensation de vide affectif qui contraste avec l'affectivité et l'émotivité que Robert peut manifester ou même avouer dans son récit.

Car, si appliqué qu'il soit à vouloir se contrôler, Robert de Saint-Vincent apparaît comme un homme émotif, sujet à des accès de colère, des épanchements d'affection, aimant ses proches avec force mais pudeur, sensible aux impressions, de joie, de peur, de chagrin, qui ont laissé dans sa mémoire des traces profondes. Il parle de « la vivacité de ma fureur », de sa main « si émue qu'elle me refusa le service » (I, 689), embrasse ses amis « les larmes aux yeux », s'abandonne « au sentiment qui m'échappe », frissonne au récit de certains faits, pleure en secret et tremble lorsqu'il prend la parole. À cela s'ajoutent les blessures de la fin de sa vie, la perte des êtres chers, des amis guillotiné (il en parle systématiquement, frappé d'horreur), la fin de son monde aussi, qui le rendent amer et triste.

Il existe également chez cet homme fier et courageux une certaine ingénuité. Il raconte ses hauts faits avec une franchise touchant parfois à la naïveté, comme lorsqu'il avoue que son discours « assez préparé par méditations, sans avoir jamais appris par cœur ni écrit, réussit à merveille quoique mon avis n'ait pas été suivi » (I, 158), ou lorsqu'il renouvelle « les regrets que j'ai déjà exprimés ailleurs et que j'aurais très vivement toute ma vie gravée dans mon âme de n'avoir point emporté avec moi l'arrêté que j'ai proposé dans cette séance célèbre qui sera une des anecdotes de ma vie les plus remarquables quand elle sera connue dans la postérité » (I, 561). Il lui arrive également d'avouer ses élans d'amour-propre, notamment lors de l'accueil éclatant qui lui est fait en Auvergne qu'il trouve « très doux » (I, 597).

Tout cela permet de nuancer le tableau qu'il a voulu donner de lui-même et de supposer qu'il était sans doute un homme moins assuré qu'il n'y paraît. Un homme qui, toute sa vie, a dû prendre sur lui, faire bonne figure et garder le contrôle pour être fidèle au personnage qu'il voulait être ou à l'impression

qu'il voulait donner. Il en fait, à l'occasion, le touchant aveu : « J'étais obligé de voler de mes propres ailes avec gaîté et courage, toujours soutenu par ma brave compagne qui ne négligeait aucune occasion de mettre des grâces et de la politesse douce vis-à-vis de tous les habitants de la ville. » (I, 632)

Car, si enserré qu'il soit dans son rôle de représentation, Robert semble avoir été d'une nature honnête et confiante. C'est un homme profondément choqué par l'hypocrisie qui apparaît dans le récit, et la plupart des anecdotes et dialogues qu'il restitue soulignent celle de ses interlocuteurs. Il a d'autre part la franchise de raconter ses échecs assez simplement, ce qui n'est pas si évident dans ce genre d'exercice.

Enfin, malgré la tristesse qui le gouverne, c'est un homme qui semble avoir eu un certain sens de l'humour, tant pour le comique de situation que pour l'ironie. Ainsi, parlant d'un jésuite venu lui rendre visite et qu'il ménageait « à cause de son père que j'aimais beaucoup », constate-t-il avec amusement que « sa compassion pour mes opinions n'était pas moindre que la pitié que m'inspiraient ses préjugés » (I, 429). Il sait décrire l'expression rageuse d'un collègue qui ayant « concentré dans un cerveau assez étroit toute la vanité que méritait tout le talent de ceux qui l'avaient précédé », le « dévorait des yeux, tout prêt à m'anéantir s'il lui eut été possible » (I, 476), parle de la naïveté avec laquelle il s'est expatrié « sans presque m'en apercevoir » (II, 211) et organise à Mayence le mariage solennel de la noblesse avec la magistrature (II, 267).

Les deux mémoires de Robert de Saint-Vincent offrent ainsi à l'historien des matériaux précieux, tant pour l'histoire politique que celle du jansénisme ou de l'émigration. Mais ce qui paraît le plus stimulant est cette rencontre, par-delà les siècles, avec un être fait de chair et de sang, un esprit pétri des mêmes contradictions que nous, un homme avec lequel l'on peut entrer en contact, qui peut nous irriter, nous attendrir, nous surprendre. Ici, peut-être plus qu'ailleurs, l'ego-document rencontre l'ego-histoire. L'empathie nécessaire à l'historien devient tangible, le personnage historique fait écho à notre propre personnalité et oriente, sans doute, la lecture que l'on peut avoir d'un tel document. C'est pourquoi, cette ébauche du portrait de Robert de Saint-Vincent ne peut être que partielle, reflet de notre propre lecture, et donc sujette à mille précautions et cautions.

Ajoutons enfin que Robert nous prouve ici, s'il était nécessaire, que pour être janséniste, on n'en est pas moins homme.